

NOTICE EXPLICATIVE**Inscription**

Semestre impair et/ou à l'année : du 19 au 23 juillet 2021 puis du 23 août au 10 septembre 2021
Semestre pair : date butoir 17 décembre 2021

Le dossier d'inscription ainsi que toutes les pièces justificatives sont à retourner au département

à l'adresse suivante :

Université de Lille- Campus Pont-de-Bois
Département Histoire de l'art et Archéologie

Rue du Barreau - B.P.60149
59653 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

TARIFS 2021-2022**Droits d'inscription en Licence enseignement à distance***Formation Initiale*

- 30€ par unité d'enseignement (UE)
- 250€ par semestre
- 500€ par année

Formation Continue

- 90€ par unité d'enseignement (UE)
- 1500€ par année

Droits d'inscription en Master enseignement à distance*Formation Initiale*

- 30€ par unité d'enseignement (UE)

Formation Continue

- 90€ par unité d'enseignement (UE)

PREMIÈRE INSCRIPTION

RÉINSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE LILLE

> Indiquez votre N° de carte étudiant | | | | | | | | | | | | | | | |

INTITULÉ DE LA FORMATION DEMANDÉE : LICENCE 3 PARCOURS HISTOIRE DE L'ART

ÉTAT CIVIL

NOM de naissance : Prénom :

NOM d'usage : Sexe: F M (rayer la mention inutile)

Né(e) le | | | | / | | | | / | | | | | | Département: | | | | | Ville de naissance :

Pays :Nationalité :

VOTRE ADRESSE

N° Rue/Lieu-dit

Code postal | | | | | | Commune :

Portable | | | | | | | | | | | | | | | | (obligatoire) E-Mail :@.....

Tél fixe | | | | | | | | | | | | | | | |

SITUATION DE HANDICAP

Etes-vous en situation de handicap : Oui Non (rayer la mention inutile)

Souhaitez-vous bénéficier d'aménagements d'études et/ou d'examens au cours de votre cursus universitaire ?

- Oui Si oui , référez-vous aux informations fournies à l'adresse <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/etudes-et-handicap>
- Non

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Exercez-vous une activité professionnelle ? OUI NON (rayer la mention inutile)

Attention si vous avez besoin de justificatifs, vous basculez en formation continue (merci de consulter les tarifs)

- J'ai besoin de justificatifs pour mon employeur, pôle emploi ou autres (attestation d'assiduité mensuelle)
- Je n'ai pas besoin de justificatifs

Si NON, êtes-vous : Demandeur d'emploi Retraité Parent au foyer Autres
(rayer la mention inutile)

Indiquez votre numéro pôle emploi :

PIÈCES A FOURNIR AU DOSSIER

- Dossier complété et signé
- Certificat de scolarité 2021/2022 de l'université de Lille

ATTENTION : Nous vous rappelons que vous devez au préalable effectuer les démarches administratives auprès du service de la scolarité : <https://inscriptions.univ-lille.fr/>

- Le règlement : le montant total est à joindre au dossier (si virement : preuve de virement)
Les étudiants boursiers ne sont pas exonérés des droits d'inscription à l'enseignement à distance
- Pour les prises en charge : justificatif de l'employeur ou de l'organisme



CHARTRE À DESTINATION DES ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

• **Respect de la confidentialité des propos :**

Les étudiants ne sont pas autorisés à enregistrer et diffuser les supports d'un cours quel que soit son format. Les cours ne peuvent être utilisés qu'à titre strictement et exclusivement personnel.

La violation des droits d'auteur est passible de sanctions juridiques (article L.335-3-2 du Code de la Propriété Intellectuelle).

• **Environnement personnel : il est obligatoire de :**

- S'équiper d'un ordinateur
- De posséder une connexion internet
- D'anticiper et contourner d'éventuels problèmes de connexion (prévoir un câble réseau pour se brancher à la box directement, disposer si possible d'une clé 4G, etc.) ;

• **Examens :**

- Obligation de se déplacer sur site pour les Contrôles Terminaux et de se conformer au planning des examens votés en CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire), sans aucune possibilité de dérogation, quelle qu'en soit la raison.
- Obligation de se conformer aux dates des Contrôles Continus définies par les enseignants

• **Conseils**

Pensez à consulter régulièrement vos mails universitaires.

Écrivez impérativement avec votre adresse universitaire (prénom.nom.etu@univ-lille.fr) pour permettre le traitement de votre message. Indiquez précisément votre identité d'étudiant : nom patronymique (de jeune fille), année, EAD ou site, numéro étudiant.

Tout échange doit intégrer les règles élémentaires de la politesse. Un mail, ou un échange sur le forum est l'équivalent d'un courrier : il est requis de le débiter et de l'achever par une formule de politesse. Si l'échange s'accomplit virtuellement, il s'agit, toujours, d'un échange entre personnes et non entre machines.

Tout échange doit respecter les délais de réponse. Les étudiants de l'EAD sont, pour beaucoup, engagés dans des situations professionnelles ou vivent des situations familiales qui impliquent que le temps consacré à leurs études est concentré sur les soirées et les week-ends : le corps enseignant comme les équipes administratives ne travaillent pas 24h sur 24, 7 jours sur 7. Ainsi, lorsque vous écrivez un samedi soir à 23h, aucune réponse ne vous est « due » le samedi soir à minuit... Évitez, tant que possible, d'écrire le week-end.

De même si vous contactez l'administration ou vos enseignants pendant les vacances (dont les dates sont indiquées dans le calendrier universitaire) il est normal que vous n'ayez pas de réponse avant la fin de cette période de fermeture et de congés.

Si en revanche, dans des délais raisonnables, en tenant compte des jours ouvrés et fériés, vous n'obtenez pas de réponse, vous pouvez bien évidemment écrire à nouveau à votre interlocuteur.

Tout échange doit respecter la spécificité de l'enseignement supérieur : La spécificité de l'université est qu'elle est composée d'enseignants-chercheurs : ces derniers assurent une mission d'enseignement, correspondant à la moitié de leur service, mais également une mission de recherche, correspondant à l'autre moitié. La disponibilité du corps enseignant envers les étudiants doit prendre en compte cet élément constitutif de leur statut. Ils peuvent ainsi être parfois absents en raison de déplacements pour mener à bien leurs activités scientifiques.

L'enseignement à distance en histoire de l'art est une spécificité de l'université de Lille : il existe grâce à ses étudiants, ses enseignants et son personnel administratif. Tous doivent œuvrer à son bon déroulement, et avoir à cœur son amélioration constante, dans le respect des situations et des moyens, humains comme financiers.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

I – DROIT D'USAGE DES SUPPORTS DE COURS DE L'UNIVERSITE DE LILLE

Les supports de cours mis à disposition des étudiants inscrits à l'Université de Lille au titre de l'Enseignement A Distance (EAD) sont destinés à un usage strictement personnel et pour la seule année universitaire en cours. Il est rappelé que tout usage autre que leur utilisation dans le cadre de la préparation aux examens de Licence et Master de l'Université de Lille est strictement interdit dans le respect des droits d'auteur.

Toute reproduction, diffusion ou communication de ces documents constitue une infraction au code de la propriété intellectuelle, et pourra faire l'objet de sanctions ou de poursuites (articles L335-1 à L335-10 du code de la propriété intellectuelle).

II - TRANSPARENCE DES DONNEES ET RESPONSABILITE

Toutes actions que vous effectuez sur la plateforme d'enseignement à distance, consultation d'un fichier ou d'un forum, dépôt d'une contribution ou d'un fichier, etc. sont enregistrées dans une base de données de la plateforme. Les enseignants responsables de vos cours ainsi que le personnel du département peuvent visualiser la liste des personnes et les dates de consultation. Ils peuvent également voir quand un étudiant a consulté un document, déposé un devoir, participé au forum et visualiser le contenu des messages, etc.

Ce travail de suivi est effectué dans un objectif d'accompagnement et de suivi pédagogique. Ces données nominatives sont gardées sur la plateforme pendant une période de 365 jours. Ensuite ces données sont sauvegardées pour établir des statistiques.

III - ANNULATION D'INSCRIPTION

Il ne sera procédé à aucun remboursement après mise à disposition d'un cours ou d'une partie d'un cours. En cas d'annulation de l'inscription avant la mise à disposition du cours, des frais de dossier, correspondant à 25 % du montant total et ne pouvant pas être inférieurs à 30,00 €, seront déduits du remboursement.

J'ai pris connaissance des règles de fonctionnement et de la charte

A.....

le...../...../ 20.....

Signature

AMÉNAGEMENT PÉDAGOGIQUE

Attention le redoublement n'est possible qu'une fois.

Si vous souhaitez étaler votre année sur plusieurs années (si vous n'avez pas coché tous les cours), vous devez absolument compléter le formulaire suivant :

Je soussigné-e (nom/prénom) :

Inscrit.e en (formation suivie / année d'étude) :

Courriel (uniquement prenom.nom.etu@univ-lille.fr) :

Souhaite bénéficiaire d'un aménagement d'études, et sollicite à ce titre les aménagements suivants :

- Bénéficiaire d'un contrat pédagogique prévoyant l'étalement d'études, selon les modalités cochées dans les tableaux ci-après

A.....

le...../...../ 20.....

Signature

Licence 3 - Semestre 5 Histoire de l'art et Archéologie - Enseignement à distance (EAD)

Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	Enseignement	CM / TD	tarifs en euros	Total
BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Fondamentale	6	48	Approfondissement en Histoire de l'art antique 1 <i>L'embellissement des villes aux époques grecque et romaine - grands programmes et aménagements urbains</i>	CM 12h	30	
				Approfondissement en Histoire de l'art antique 1 <i>L'embellissement des villes aux époques grecque et romaine - grands programmes et aménagements urbains</i>	TD 12h		
	UE 2 Fondamentale	6	48	Approfondissement en Histoire de l'art médiéval 1 <i>Architecture gothique du XIVe-XVe siècle</i>	CM 12h	30	
				Approfondissement en Histoire de l'art médiéval 1 <i>Architecture gothique du XIVe-XVe siècle</i>	TD 12h		
				Approfondissement en Histoire de l'art moderne 1 <i>L'art en Flandre au XVIIe siècle</i>	CM 12h	30	
				Approfondissement en Histoire de l'art moderne 1 <i>L'art en Flandre au XVIIe siècle</i>	TD 12h		
UE 1 Fondamentale	6	48	Approfondissement en Histoire de l'art contemporain 1 <i>L'art entre les deux guerres : les réalistes</i>	CM 12h	30		
			Approfondissement en Histoire de l'art contemporain 1 <i>L'art entre les deux guerres : architecture</i>	TD 12h			
BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Méthodologie disciplinaire	3	24	Histoire de l'art médiéval <i>Technologies numériques appliquées à l'architecture</i>	TD 12h	30	
				Histoire de l'art moderne <i>L'architecture des temps modernes</i>	TD 12h		
BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie	UE 1 Ouverture disciplinaire 1 choix	3	24	Ouverture en Histoire de l'art médiéval <i>Le processus de création au Moyen Âge</i>	TD 24h	30	
				Ouverture en Histoire de l'art moderne <i>Les arts décoratifs</i>	TD 24h	30	
BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie	UE 1 Outils et usages du numérique	3	24	Numerique appliqué à l'histoire de l'art <i>Outils et méthodes pour l'étude du mobilier du Moyen Âge et de la Renaissance</i>	TD 24h	30	
				Langue vivante 1 Anglais	TD 24h	30	
BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales	UE 1 Langue vivante 1	3	24	Allemand non débutant (B2)	TD 24h	30	
				Néerlandais débutant (A2)	TD 24h	30	
	UE 1 Langue vivante 2 1 choix	3	24	Espagnol non débutant (B2)	TD 24h	30	
				Italien débutant (A2)	TD 24h	30	
				L'habitation moderne (XXe siècle)	TD 20H	30	
				Stage		30	
BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 2 Projet Etudiant 1 choix	3	20	VEP (Validation d'expérience professionnalisante)		30	
				TER (étude d'œuvre)		30	

Licence 3 - semestre 6 Histoire de l'art et Archéologie - Enseignement à distance (EAD)						
Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	Enseignement	CM /TD	Tarifs en euros
						Total
BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Fondamentale	6	48	Approfondissement en Histoire de l'art antique 2 <i>Images du monde. La perception du monde</i>	CM 12h	30
				Approfondissement en Histoire de l'art antique 2 <i>Images du monde. La perception du monde</i>	TD 12h	
	UE 2 Fondamentale	6	48	Approfondissement en Histoire de l'art médiéval 2 <i>Les arts figurés à l'époque gothique 1230-1400</i>	CM 12h	30
				Approfondissement en Histoire de l'art médiéval 2 <i>Les arts figurés à l'époque gothique 1230-1400</i>	TD 12h	
				Approfondissement en Histoire de l'art moderne 2 <i>Histoire des collections</i>	CM 12h	30
				Approfondissement en Histoire de l'art moderne 2 <i>Histoire des collections</i>	TD 12h	
UE 1 Méthodologie disciplinaire	3	24	Approfondissement en Histoire de l'art contemporain 2 <i>L'art abstrait entre les deux guerres</i>	CM 12h	30	
			Approfondissement en Histoire de l'art contemporain 2 <i>La sculpture et l'architecture entre les deux guerres</i>	TD 12h		
BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1	3	24	Histoire de l'art contemporain: <i>Figures de la critique d'art contemporain</i>	TD 12h	30
				Histoire de l'art antique <i>Iconographie antique</i>	TD 12h	
BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie	UE 1	3	24	Ouverture en Histoire de l'art moderne <i>Les mots et les images</i>		30
				Ouverture en Histoire de l'art contemporain <i>Les symbolismes en Europe</i>		30
BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie	UE 1	3	24	Numérique appliqué à l'histoire de l'art	TD 24h	30
				Langue vivante 1 Anglais	TD 24h	30
BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales	UE 1	3	24	Allemand non débutant (B2)	TD 24h	30
				Néerlandais débutant (A2)	TD 24h	30
	UE 1	3	24	Espagnol non débutant (B2)	TD 24h	30
				Italien débutant (A2)	TD 24h	30
	UE 2	3	24	La commande royale et princière sous Charles V et Charles VI	TD 20h	30
				La demeure et son décor au XVIII ^e siècle	TD 20h	30
BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 2	3	20	Stage		30
				VEP (Validation d'expérience professionnalisante)		30
				TER (étude d'œuvre)		30

PAIEMENT

IMPORTANT

Les dossiers de dispense seront disponibles en septembre (site internet, moodle).

Si vous souhaitez demander une dispense **vous ne devez ni cocher ni payer le cours.**

Si la dispense est refusée, alors vous devrez revenir sur l'inscription pour payer le cours

AUCUN REMBOURSEMENT POSSIBLE

Tous les enseignements vous sont proposés uniquement sous forme numérique, via la plateforme moodle.

- Par unité d'enseignement (UE)X 30€ =€
- Ou Par semestre forfait 250€
- Ou Par année forfait 500€

Montant total à régler

Paiement

- Par chèque (à l'ordre de Mme l'agent comptable de l'université de Lille)
- Par virement (lors du virement inscrire votre nom, numéro étudiant et EAD)

Attention : Le montant total de votre inscription pour l'année doit OBLIGATOIREMENT être joint à votre dossier

INFORMATIONS UTILES

Le service de l'enseignement à distance (SEAD) tel que vous l'avez connu en 2020-2021 n'existe plus. L'enseignement à distance est désormais intégré au département Histoire de l'Art et Archéologie

Par conséquent les adresses mails que vous connaissiez sont obsolètes

Site internet : <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art/enseignement-a-distance-ead>

Guide des études : <https://humanites.univ-lille.fr/guide-des-etudes>

Gestionnaire pédagogique L1 et L2 : Mme Muriel Ancelle muriel.ancelle@univ-lille.fr

Gestionnaire pédagogique L3, M1 et M2 : Mme Angélique Crossouard angelique.crossouard@univ-lille.fr

RIB de l'université

TRESOR PUBLIC				RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ											
<p>Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements des quittances, etc...)</p> <p>Identifiant national de compte bancaire - RIB</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code banque</th> <th>Code guichet</th> <th>N° compte</th> <th>Clé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>10071</td> <td>59000</td> <td>00001019803</td> <td>57</td> </tr> </tbody> </table>								Code banque	Code guichet	N° compte	Clé	10071	59000	00001019803	57
Code banque	Code guichet	N° compte	Clé												
10071	59000	00001019803	57												
<p>IBAN (International Bank Account Number)</p> <table border="1"> <tbody> <tr> <td>FR76</td> <td>1007</td> <td>1590</td> <td>0000</td> <td>0010</td> <td>1980</td> <td>357</td> </tr> </tbody> </table>				FR76	1007	1590	0000	0010	1980	357	<p>Domiciliation</p> <table border="1"> <tbody> <tr> <td>TPLILLE</td> </tr> </tbody> </table>				TPLILLE
FR76	1007	1590	0000	0010	1980	357									
TPLILLE															
<p>Titulaire du compte :</p> <p>UNIVERSITE DE LILLE AGENCE COMPTABLE DOMAINE UNIVERSITAIRE PONT BOIS BP 60149 59653 VILLENEUVE D ASCQ</p>				<p>BIC (Bank Identifier Code)</p> <table border="1"> <tbody> <tr> <td>TRPUFRP1</td> </tr> </tbody> </table>				TRPUFRP1							
TRPUFRP1															